

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Culture, citoyenneté et relations
internationales »

Conseil municipal du 7 mars 2016
Séance du 16 février 2016

12 Musée Gallé-Juillet - demande de partenariat avec la SNCF

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, Mmes BARBETTE, MM DEME, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, LEHNER, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULAHMANE, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. AKABLI

Pouvoir à :

Mme SAVAS

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. DEME

Mme MAUPIN

Pouvoir à :

Mme SOKOLONSKI

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :
- Nombre de conseillers en exercice :
- Nombre de conseillers absents non représentés
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

39

39

1

38

■ Rapport de présentation :

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Afin de permettre un accès aux loisirs toute l'année aux voyageurs picards, la Région et la SNCF ont décidé la mise en place, depuis le 15 septembre 2012, d'une carte destinée aux voyageurs intitulée « Picardie Pass'Evasion », offrant des trajets ferroviaires à tarif réduit selon certaines conditions.

Des partenariats avec des sites ayant un intérêt culturel et touristique sont recherchés à la fois pour développer le tourisme en Picardie et promouvoir le transport collectif. Ces partenariats ont pour objectif de privilégier les clients de la SNCF détenteurs d'une carte « Picardie Pass Évasion » et d'un abonnement « Picardie Pass Actifs annuel » en leur proposant une offre promotionnelle.

Ainsi, la SNCF a sollicité le musée Gallé-Juillet afin de prolonger et d'étendre le partenariat déjà entrepris. Il s'agit d'offrir aux détenteurs de la carte « Picardie Pass Evasion » mais aussi, pour la première fois, aux détenteurs de l'abonnement « Picardie Pass Actifs annuel », une entrée offerte pour une entrée plein tarif achetée lors de leur venue au musée.

Il est demandé à monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la SNCF, ci-annexée.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu la convention avec la SNCF ci-annexée,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 16 février 2016,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'adopter l'offre promotionnelle, une entrée gratuite pour une entrée plein-tarif achetée, sur présentation de la carte « Picardie Pass Evasion » ou de l'abonnement « Picardie Pass Actifs annuel ».**Article 2** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec la SNCF ainsi que tous les documents y afférents.**Article 3** : d'imputer les recettes, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la ville, compte 322/7062/CC.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **09 MARS 2016**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 10/03/16et publication ou notification le 10/03/16affiché le 09/03/2016CREIL, le 10/03/2016

Maire de Creil

Conseiller Départemental de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services**Philippe RALUY**